



Novembre 2019

PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE: COMMENT FAIRE BEAUCOUP MIEUX SANS DÉPENSER PLUS ?

CONSTAT

Les personnes âgées veulent rester chez elles. Cette donnée est irréfutable. Elles veulent avoir une vie sociale, être actrices de leur propre vie et être autonomes le plus longtemps possible. Pourtant, l'aide à domicile telle qu'elle est organisée aujourd'hui ne permet pas de répondre à ce désir profond. Le système est à bout de souffle. L'entourage familial s'épuise. Les professionnels se donnent sans compter mais ils sont en grande souffrance. Ils manquent de reconnaissance et de temps pour bien faire leur travail. Insuffisamment entourées chez elles, les personnes âgées basculent dans des problèmes et dans des dépenses de santé qu'elles auraient pu éviter ou tout du moins retarder.

PASSER DE LA SURVIE À UNE VIE ÉPANOUIE À DOMICILE

Face à ce constat, Adessadomicile qui rassemble 350 associations et 25 000 professionnels de l'aide à domicile a travaillé à la construction d'un New Deal en faveur des personnes âgées et des professionnels qui s'en occupent. L'aide à domicile serait redimensionnée pour

pouvoir apporter non plus l'accompagnement à minima assuré aujourd'hui, mais un véritable bouquet de services en plus. Le quotidien de la personne âgée chez elle et les conditions de travail du professionnel seront significativement améliorés.

UN NEW DEAL QUI NE PESE PAS SUR LA COLLECTIVITÉ

Diminution du recours aux urgences et du nombre des séjours hospitaliers, augmentation de la durée de vie à domicile de près d'un an en moyenne, prolongation de l'autonomie, diminution de l'absentéisme des professionnels... ce New Deal sera neutre financièrement. Il génèrera 3,7 milliards d'€ d'économies par an

auxquels s'ajouteront 700 millions d'euros de gains sociétaux.



L'État a les moyens de proposer aux personnes âgées une vie épanouie au domicile, puisque faire mieux ne coûtera rien. Le coût du

bouquet de services sera compensé par les gains socio-économiques qu'il produira. Nous remettrons nos propositions à Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé en amont de la présentation de la loi dépendance en Conseil des ministres », précise **Patrick Malphettes**, président d'Adessadomicile.

Méthode

L'étude a été réalisée par Citizing un cabinet indépendant spécialisé dans l'évaluation des politiques publiques et de leurs gains socio-économiques.

La démarche consiste en premier lieu à identifier des liens de causalité entre la mise en place d'une politique publique et les impacts qu'elle génère au plan économique et social. En second lieu, les impacts sont exprimés en unité monétaire : impact économique direct (comme les coûts d'hospitalisation évités), ou utilisation de valeurs tutélaires de référence (valeur du temps par exemple).

Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus prudentes.

www.citizing-consulting.com

PASSER DE LA SURVIE À UNE VIE ÉPANOUIE CHEZ SOI

LE CONTENU DU BOUQUET DE SERVICES

AUJOURD'HUI



Des personnes âgées accompagnées par des professionnels pressurisés pour les gestes essentiels de la vie quotidienne :

**les repas,
la toilette,
le lever/le coucher,
les courses,
l'entretien du lieu de vie**

LE NEW DEAL

Le New Deal a été calculé pour bénéficier aux **750 000 personnes âgées moyennement ou très dépendantes (GIR 1 à 4) *** qui vivent à domicile et bénéficient d'une aide personnalisée à l'autonomie*

Le GIR ou groupe iso ressource indique un niveau de dépendance défini par la sécurité sociale. Il existe 6 GIR permettant d'évaluer les capacités de la personne âgée à accomplir 10 activités corporelles et mentales essentielles de la vie quotidienne.








L'allocation personnalisée à d'autonomie (APA) aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie. Elle est versée par le conseil départemental.

DEMAIN

LE BOUQUET DE SERVICES



Demain, des personnes âgées épanouies chez elles grâce à l'existence d'un nouveau bouquet de services conjuguant **7 PRESTATIONS RECOMMANDÉES** à l'unanimité des experts et de la communauté médicale.

1	 Diagnostic, orientation, suivi des services	142,3 M€
	Bouquet de services dont	3,6 MD€
2	 10 ateliers collectifs par an de prévention des chutes et sensibilisation à l'activité physique (atelier sport)	1,1 MD€
3	 52 sorties véhiculées par an sur un rayon moyen de 13 km (voiture)	1,4 MD€
4	 12h d'assistance administrative	222,6 M€
5	 Coordination de soins et services	382,6 M€
6	 10 heures par an d'apprentissage et usage de la technologie	185,5 M€
7	 Forfait annuel d'équipements connectés et télémédecine	382,6 M€
Total		3,7 MD€

LE BOUQUET DE SERVICES S'AUTO-FINANCE : SON COÛT EST SUPPORTÉ PAR LES BÉNÉFICIAIRES ÉCONOMIQUES QU'IL GÉNÈRE

IL PERMET DE...

IL FAIT ÉCONOMISER...

COMMENT?

Réduire le passage aux urgences d'au moins 8,8 %



4,5 M€

27 890 (soit 8,8% des 318 321 bénéficiaires de l'APA qui y ont annuellement recours) x **161,50** (coût moyen par passage aux urgences)

Réduire les hospitalisations d'au moins 9%



137,7 M€

22 956 (soit 9 % des 255 070 bénéficiaires de l'APA qui sont annuellement hospitalisées) x **6000 €** (coût moyen hospitalisation personne âgée)

Rester 288 jours de plus chez soi



3,5MD€

246 000 (nombre de personnes âgées Gir 1 à 4 qui entrent actuellement en Ehpad) x **78€** (coût moyen jour établissement hébergement + dépendance) x 288 (nombre de jours)

Prolongation de l'autonomie



67 M€

765 210 (nombre de bénéficiaires de l'APA) x **6240 €** (moyenne de l'APA à domicile) - **1,4%** (diminution du montant de l'APA au prorata de l'autonomie gagnée)

Diminuer le recours aux traitements médicamenteux pour dépression d'au moins 7,8%



7 M€

5133 (soit 7,8% des personnes âgées ayant actuellement recours à ce type de traitement) x **1343 €** (coût moyen dépression)

Diminuer l'absentéisme des professionnels



40 M€

9 736 (soit 4,3% des 226 400 intervenants à domicile) x **4059 €** (coût annuel global de l'absentéisme d'un salarié supporté par l'employeur et l'assurance maladie)

POURQUOI LE NEW DEAL DOIT-IL ÊTRE INTÉGRÉ À LA LOI SUR LE GRAND ÂGE ?

LE FINANCEMENT DU NEW DEAL



Grâce aux économies qui seront réalisées, ce New Deal a la capacité de s'autofinancer. Toutefois, il aura besoin de temps environ 2 ans

avant de devenir « neutre » sur le plan financier.

L'utilisation partielle de la CRDS doit être envisagée pour assurer la période transitoire de sa mise en place.

En tout état de cause, ce New Deal ne pourra exister que si les professionnels du secteur sont mieux reconnus et mieux rémunérés.

En conséquence, les 600M€ actuellement demandés par toute la branche de l'aide à domicile dans le cadre du PLFSS restent indispensables pour revaloriser les métiers du grand-âge. »

Hugues Vidor, directeur général d'Adessadomicile.

« En tout état de cause, ce New Deal ne pourra exister que si les professionnels du secteur sont mieux reconnus et mieux rémunérés... »



LE NEW DEAL GÉNÈRE ÉGALEMENT UN GAIN SOCIÉTAL IMPORTANT

Calculé à partir des valeurs tutélaires* et du consentement à payer**, le gain sociétal s'élèvera à 700 M d'€ et comprendra la diminution des visites médicales à domicile, des dépenses liées à l'appréhension des chutes et accidents et l'augmentation du bien être au fait de rester chez soi.

* Valeur tutélaire

Valeurs de référence, fixées par France Stratégie, donnée à un bien non marchand, représentant sa valeur pour la collectivité et destinée à être utilisée dans les calculs socioéconomiques.

** Consentement à payer

Le consentement à payer (CAP) détermine la valeur maximale du prix d'un bien ou d'un service donné que le consommateur/usager potentiel accepterait de payer pour bénéficier du bien ou service. Le CAP est utilisé pour attribuer une valeur monétaire lorsque les données de marché n'existent pas.

CHIFFRES CLÉS

L'INSEE estime que le nombre des plus de 75 ans sera de

14 M en 2070 (6 M en 2019)

La DREES estime que le nombre de personnes dépendantes sera de

2,5 M en 2060 (1,3 M en 2017)

